

Conjoncture énergétique

Troisième trimestre 2025

NOVEMBRE 2025

La production d'énergie primaire sur le territoire au troisième trimestre 2025 est plus élevée qu'à la même période de l'année précédente (+ 2,8 %) en raison d'une progression de la production d'origine nucléaire, éolienne et photovoltaïque. À l'inverse, la production de la filière hydraulique diminue en un an en raison de conditions météorologiques moins favorables.

La consommation primaire d'énergie diminue de 0,7 % par rapport à la même période de l'année précédente en raison d'une diminution de la consommation des énergies fossiles.

Du fait de la progression de la production d'énergie et de la baisse de la consommation, le taux d'indépendance énergétique progresse de 2,0 points en glissement annuel, pour s'établir à 59,2 % au troisième trimestre 2025.

Le prix des énergies fossiles a nettement diminué depuis le record atteint à l'été 2022, mais il demeure plus élevé qu'avant la crise énergétique. La facture énergétique de la France atteint 3,5 Md€ en août 2025. Mesurée en cumul sur 12 mois de septembre 2024 à août 2025, la facture diminue de 20,2 % et s'établit à 51,5 Md€, contre 64,5 Md€ l'année précédente. Le solde exportateur d'électricité et les gains correspondants à ces échanges extérieurs progressent en un an.

Au troisième trimestre 2025, la production d'énergie primaire (voir méthodologie) s'établit à 315 TWh. Elle augmente de 2,8 % par rapport au troisième trimestre 2024. La quasi-totalité de cette production nationale d'énergie correspond à la production d'énergie d'origine nucléaire ou renouvelable.

La production brute d'énergie nucléaire, qui s'élève à 279 TWh, augmente de 3,1 % en un an. La disponibilité du parc nucléaire continue de s'améliorer par rapport à l'année précédente, en particulier aux mois de juillet et septembre, en raison d'arrêts pour fortes chaleurs ou pour traiter le phénomène de corrosion sous contrainte de moins longue durée.

La production brute d'électricité d'origine renouvelable, à 31 TWh au deuxième trimestre 2025, diminue de 1,0 % par rapport à la même période de l'année précédente. L'évolution de la production en un an est très différenciée selon les filières. Ainsi, la

production d'électricité hydraulique diminue fortement (- 24,0 %) par rapport au troisième trimestre 2024 caractérisé par une pluviométrie particulièrement élevée et des stocks abondants. À l'inverse, les productions photovoltaïque et éolienne progressent respectivement de 24,9 % et de 12,7 % en un an en raison de la poursuite du développement des capacités installées.

Enfin, le biométhane injecté sur le réseau de gaz naturel demeure négligeable dans la production d'énergie intérieure totale, mais sa production continue de progresser (3,1 TWh, + 19,5 % par rapport au troisième trimestre 2024).

Consommation et production primaire d'énergie, indépendance énergétique et émissions de CO₂ (séries brutes)

En TWh

Énergie primaire	2025 T3		
	Quantité	Évolution (%) T / T-4	Part en %
Production nationale d'énergie primaire	315	2,8	100,0
dont : - gaz naturel (biométhane)	3	19,5	1,0
- pétrole	2	-5,3	0,5
- nucléaire (brut)	279	3,1	88,6
- hydraulique, éolien et photovoltaïque (brut)	31	-1,0	9,9
Consommation d'énergie primaire réelle (1)	532	-0,7	100,0
dont : - charbon	11	-11,2	2,1
- pétrole (2)	199	-3,5	37,4
- gaz naturel	37	-3,3	7,0
- nucléaire et EnR électriques (3)	284	2,2	53,4

Taux d'indépendance énergétique (4)	59,2%	2,0
Émissions de CO ₂ dues à l'énergie (milliers de t CO ₂)	58 099	-4,2

(1) Hors énergies renouvelables thermiques (sauf biométhane) et déchets. Le nucléaire est comptabilisé en équivalent primaire à la production (chaleur dégagée par la réaction nucléaire, puis convertie en électricité).

(2) Hors autoconsommation des raffineries.

(3) Nucléaire, hydraulique, éolien et photovoltaïque.

(4) La variation du taux d'indépendance énergétique est indiquée en points.

Note : en 2022, le champ a été étendu à la France entière, il inclut désormais les DOM. En outre, le GNL porté ou de détail qui n'est pas livré via le réseau a été ajouté aux échanges et à la consommation de gaz naturel.

Source : calculs SDES, d'après les données mensuelles disponibles par énergie

La consommation d'énergie primaire réelle s'élève à 532 TWh au troisième trimestre 2025, en baisse de 0,7 % par rapport à la même période de l'année

précédente. Cette baisse de la consommation d'énergie, malgré une progression de la production nucléaire et des pertes de chaleur induites, s'explique par la forte diminution de la consommation de charbon (- 11,2 % par rapport à la même période de l'année précédente), et les baisses de moindre ampleur des consommations de pétrole (- 3,5 %) et de gaz naturel (- 3,3 %).

Les évolutions annuelles de la consommation primaire d'énergie sont très proches après correction des variations climatiques et des jours ouvrables. Ainsi, par rapport au troisième trimestre 2024, la consommation primaire d'énergie nucléaire et d'EnR (énergie renouvelable) électrique augmente de 2,3 %, tandis que les consommations de charbon (- 8,0 %), pétrole (- 3,4 %) et gaz naturel (- 3,2 %) diminuent.

Évolution de la consommation primaire d'énergie

(séries CVS-CVC-CJO)

En %

	T/T-1	T/T-4 (6)
Consommation d'énergie primaire	1,5	-0,5
dont : - charbon	7,5	-8,0
- pétrole	-4,4	-3,4
- gaz naturel	-2,1	-3,2
- nucléaire et EnR électriques (5)	6,2	2,3

(5) Nucléaire, hydraulique, éolien et photovoltaïque.

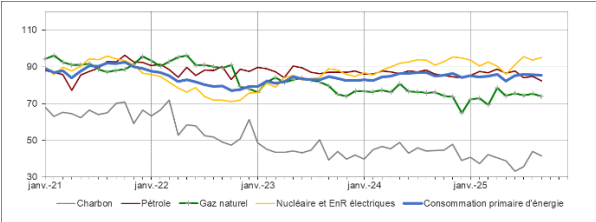
(6) Série corrigée du climat et des jours ouvrables seulement.

Source : calculs SDES, d'après les données mensuelles disponibles par énergie

Consommation d'énergie primaire

(séries CVS-CVC-CJO)

Indice base 100 en 2010



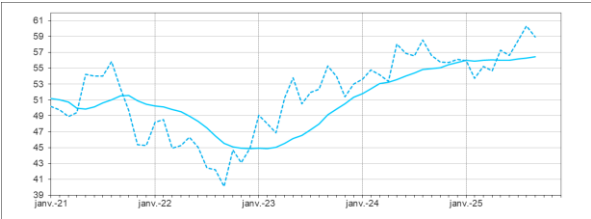
Source : calculs SDES, d'après les données mensuelles disponibles par énergie

Du fait de la progression de la production d'énergie et de la baisse de la consommation primaire, le taux d'indépendance énergétique progresse en un an. Il augmente ainsi de 2,0 points en glissement annuel, pour s'établir à 59,2 % au troisième trimestre 2025.

Taux d'indépendance énergétique moyen

(série brute, en moyenne sur 12 mois)

En %



Note : en pointillés, taux d'indépendance instantané (mensuel).

Source : calculs SDES, d'après les données mensuelles disponibles par énergie

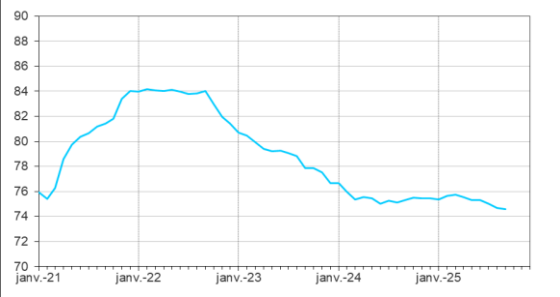
Les émissions de CO₂ liées à la combustion d'énergies fossiles diminuent nettement (- 4,2 %) au troisième trimestre 2025 par rapport à la même période

de l'année précédente. Cumulées sur un an, ces émissions diminuent également mais d'une ampleur moindre (- 0,9 %). Après avoir fortement augmenté entre 2021 et 2023, les émissions de CO₂ ont retrouvé depuis 2024 leur niveau de 2020 et sont relativement stables.

Émissions de CO₂ liées à la combustion d'énergie

(série brute, en moyenne sur 12 mois)

Indice base 100 en 2010



Note : en moyenne sur les douze derniers mois, les émissions sont à environ 75 % de leur niveau de référence de 2010.

Source : calculs SDES, d'après les données mensuelles disponibles par énergie

LES PRODUITS PÉTROLIERS

La consommation totale réelle de produits pétroliers s'élève à 17,1 millions de tonnes (Mt) au troisième trimestre 2025, en repli par rapport à la même période de l'année 2024 (- 3,5 %).

Production et consommation de produits pétroliers

(séries brutes)

En milliers de tonnes

Produits pétroliers (1)	2025 T3		
	Quantité	Évolution (%) T/T-4	Part en %
Production nationale (2)	129	-5,3	
Consommation totale (3)	17 138	-3,5	100,0
dont : - total carburants routiers	10 206	-1,9	59,6
dont : - supercarburants	3 282	3,7	19,2
- gazole	6 924	-4,3	40,4
- fioul domestique	812	-30,1	4,7
- gazole non routier (4)	1 275	-10,9	7,4
- carburéacteurs	2 110	5,0	12,3
- gaz de pétrole liquéfié (GPL)	278	-6,7	1,6

(1) Hors soutes maritimes.

(2) Pétrole brut et hydrocarbures extraits du gaz naturel.

(3) La consommation totale inclut, outre les produits listés dans le tableau, les bases pétrochimiques (qui font l'objet d'une enquête) ainsi que d'autres produits pétroliers (dont la consommation du mois courant est estimée). L'autoconsommation des raffineries est exclue.

(4) Le gazole non routier remplace obligatoirement le fioul domestique depuis le 1^{er} mai 2011 pour certains engins mobiles non routiers, et depuis le 1^{er} novembre 2011 pour les tracteurs agricoles, avec les mêmes spécifications que celles du gazole routier, excepté sa coloration.

Source : calculs SDES, d'après CPDP et DGEC

La demande en carburants routiers recule de 1,9 % sur un an. L'évolution de cette consommation est contrastée selon les produits. Ainsi, les ventes de gazole diminuent particulièrement (- 4,3 %). Au troisième trimestre 2025, le gazole représente 68 % de la consommation totale de carburants routiers, contre 70 % un an auparavant. À l'inverse, les livraisons de supercarburants continuent de progresser, de 3,7 % en un an, dans le contexte du rééquilibrage du marché. Les ventes de SP95-E10 – pouvant contenir jusqu'à

10 % de bioéthanol (contre 5 % pour le SP95 standard) – sont particulièrement dynamiques (+ 5,6 % sur un an) : elles comptent pour 58 % des ventes de supercarburants, soit 1 point de plus qu'au troisième trimestre 2024.

Les ventes de fioul domestique chutent par rapport à leur niveau du troisième trimestre 2024 (- 30,1 %), après une forte progression des ventes de ce produit au deuxième trimestre 2025 par rapport à l'année précédente.

Les ventes de gazole non routier reculent nettement (- 10,9 % en glissement annuel). La consommation de gaz de pétrole liquéfié (GPL) diminue également, de 6,7 %, et reste à un niveau faible (0,3 million de tonnes, soit 1,6 % de la consommation totale de produits pétroliers).

À l'inverse, les livraisons de carburateurs augmentent de 5,0 % en un an et atteignent 2,1 millions de tonnes, un niveau très proche de celui antérieur à la crise sanitaire.

Évolution de la consommation des produits pétroliers (séries CVS-CVC-CJO)
En %

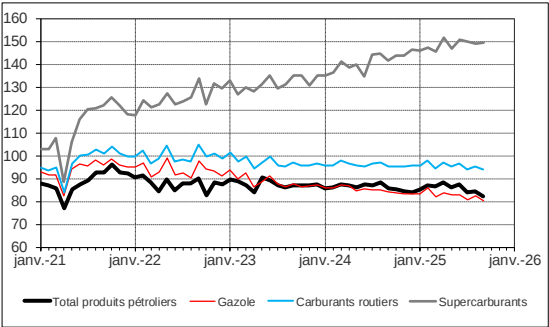
Produits pétroliers	T/T-1	T/T-4 (6)
Consommation totale (5)	-4,4	-3,4
dont : - total carburants routiers	-1,8	-1,9
- supercarburants	-0,3	3,7
- gazole	-2,5	-4,3
- fioul domestique	-33,9	-29,6
- gazole non routier	-11,4	-11,0
- carburateurs	-1,6	5,0
- gaz de pétrole liquéfié (GPL)	-2,0	-6,7

(5) Pour les produits pétroliers autres que ceux détaillés, hormis les consommations de bases pétrochimiques, la quantité consommée du mois courant est estimée.

(6) Série corrigée du climat et des jours ouvrables seulement.

Source : calculs SDES, d'après CPDP

Consommation de produits pétroliers (séries CVS-CVC-CJO)
Indice base 100 en 2010



Source : calculs SDES, d'après CPDP

Enfin, les consommations de bases pétrochimiques atteignent 1,4 million de tonnes au troisième trimestre 2025, un niveau en très légère baisse (- 0,5 %) par rapport à la même période de l'année précédente.

¹ Il s'agit de la consommation totale hors pertes (transport, distribution, stockage...).

LE GAZ NATUREL

La consommation totale réelle¹ de gaz naturel diminue de 3,3 % au troisième trimestre 2025 par rapport à la même période de l'année 2024. Corrigée des variations climatiques et des jours ouvrables, la consommation totale de gaz naturel diminue de 3,2 % en glissement annuel.

En particulier, la consommation réelle des clients reliés au réseau de distribution (résidentiel-tertiaire, petite industrie) diminue de 2,9 %. La consommation réelle des clients reliés au réseau de transport diminue davantage (- 3,7 %), tandis que les livraisons aux centrales à cycle combiné au gaz augmentent substantiellement pour compenser le recul de la production d'électricité hydraulique (+ 40,7 % en glissement annuel).

Bilan trimestriel du gaz naturel (séries brutes)
En TWh PCS

Gaz naturel	2025 T3		
	Quantité	Évolution (%) T/T-4	Part en %
Importations nettes	73,6	-7,3	
Production nationale	3,5	19,5	
Soustractions des stocks*	-32,0	-11,4	
Consommation totale (hors pertes) réelle	41,6	-3,3	100,0
dont : - gros clients reliés au réseau de transport	23,6	-3,7	56,7
- résidentiel-tertiaire, petite industrie	18,0	-2,9	43,3
dont clients CCCG**	2,4	40,7	5,8

* Positif lorsqu'on soustre des quantités des stocks pour les consommer, négatif lorsqu'on remplit les stocks.

** Centrales à cycle combiné au gaz.

Source : SDES, d'après Dunkerque LNG, Elengy, Fosmax LNG, GRDF, GRTgaz, Storengy et Teréga

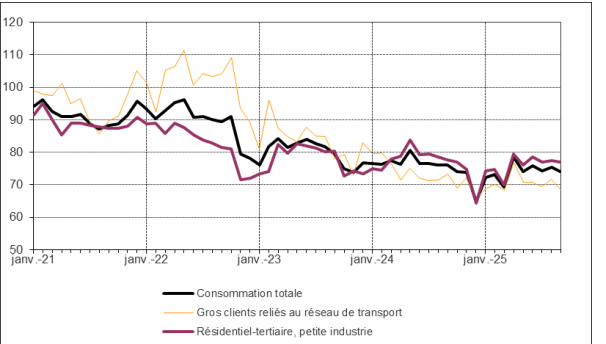
Évolution de la consommation totale (hors pertes) de gaz naturel (séries CVS-CVC-CJO)
En %

Gaz naturel	T/T-1	T/T-4 *
Consommation totale (hors pertes)	-2,1	-3,2
dont : - gros clients reliés au réseau de transport	-4,0	-3,5
- résidentiel-tertiaire, petite industrie	-1,1	-2,7

* Série corrigée du climat et des jours ouvrables seulement.

Source : SDES, d'après Dunkerque LNG, Elengy, Fosmax LNG, GRDF, GRTgaz, Storengy et Teréga

Consommation totale (hors pertes) de gaz naturel (séries CVS-CVC-CJO)
Indice base 100 en 2010



Source : SDES, d'après Dunkerque LNG, Elengy, Fosmax LNG, GRDF, GRTgaz, Storengy et Teréga

Les importations nettes de gaz naturel² diminuent de 7,3 % au sur un an, pour atteindre 73,6 TWh PCS au troisième trimestre 2024. Cette diminution des importations de gaz naturel est portée par la très forte

² Il s'agit des entrées nettes de gaz sur le territoire français (y.c. du GNL porté), donc exportations déduites et hors transit.

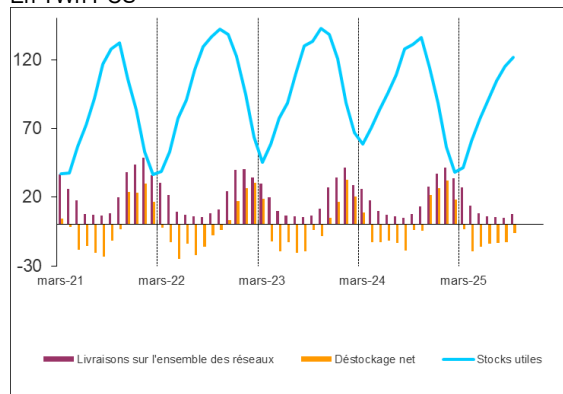
baisse des entrées nettes de gaz naturel gazeux, de 61,6 % en un an. À l'inverse, les importations de gaz naturel sous forme liquéfiée (GNL) progressent nettement (+ 28,2 % en glissement annuel). En particulier, les volumes de GNL importés depuis les États-Unis sont multipliés par près de trois (+ 168 %) en un an. Les quantités de GNL importées depuis les États-Unis et la Russie représentent respectivement 42 % et 26 % des importations totales de GNL au troisième trimestre 2025. La Norvège demeure le premier fournisseur de gaz naturel au troisième trimestre 2025.

La production nationale de gaz naturel (3,5 TWh PCS) correspond essentiellement au biométhane injecté dans les réseaux de transport et de distribution. Elle augmente de 19,5 % en un an.

La période de remplissage des stocks s'étend habituellement de mars à octobre. Les stocks de gaz naturel augmentent de 32,0 TWh au troisième trimestre 2025. Le niveau des stocks utiles en fin septembre 2025, à 121,9 TWh, est inférieur de 7 % à son niveau de l'année précédente. Le taux de remplissage des installations souterraines de stockage de gaz naturel sur le territoire français s'établit à 91,6 % au 1^{er} octobre 2025.

Variations de stocks et livraisons aux consommateurs

En TWh PCS



Source : SDES, d'après Dunkerque LNG, Elengy, Fosmax LNG, GRDF, GRTgaz, Storengy et Teréga

LES PRODUITS DU CHARBON

Au troisième trimestre 2025, la consommation totale de produits du charbon ou combustibles minéraux solides (CMS) s'élève à 1,6 million de tonnes (Mt), en repli important par rapport à la même période de l'année précédente (- 12,2 %). L'approvisionnement en charbon repose quasi exclusivement sur les importations, qui diminuent très fortement en un an (- 40,4 %, à 0,8 Mt).

La consommation de charbon pour la fabrication d'acier diminue sur un an (- 5,0 %, à 1,0 Mt). Deux des hauts-fourneaux qui étaient arrêtés pour maintenance ont été redémarrés, en juillet et en septembre. La baisse de l'activité sidérurgique intervient dans un contexte de recul de la demande d'acier en Europe, de concurrence internationale et de coûts de production devenus moins compétitifs, qui avaient déjà entraîné depuis fin 2023 la fermeture prolongée d'un des deux hauts-fourneaux du site de Fos-sur-Mer.

Bilan trimestriel des combustibles minéraux solides

(séries brutes)

En milliers de tonnes

Combustibles minéraux solides (1)	2025 T3		
	Quantité	Évolution (%) T/T-4	Part (%)
Importations totales nettes	814	-40,4	
Variations de stocks (2)	72		
Consommation totale réelle (3)	1 550	-12,2	100,0
dont : - centrales électriques	s	s	s
- sidérurgie	1 005	-5,0	64,8

(1) L'écart entre, d'une part, la somme des importations nettes et des variations de stocks et, d'autre part, la consommation provient notamment de décalages temporels entre les sources.

(2) Une variation positive correspond à du déstockage, une variation négative à du stockage.

(3) Pour les secteurs consommateurs de combustibles minéraux solides autres que ceux détaillés, la quantité consommée du mois courant est estimée.

s = donnée secrétisée.

Source : calculs SDES, d'après EDF, GazelEnergie et DGDDI

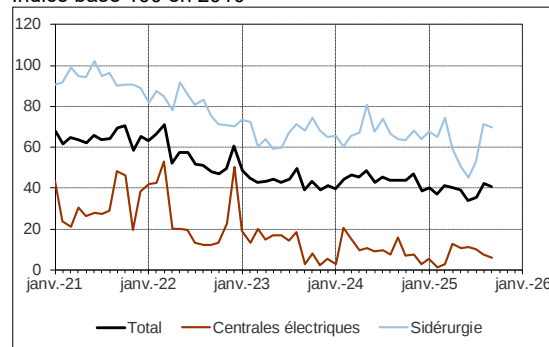
La consommation de charbon-vapeur pour la production d'électricité demeure très faible, inférieure à 0,1 Mt au troisième trimestre 2025. En France métropolitaine, les deux centrales à charbon, habituellement utilisées en appoint des autres filières, n'ont quasiment pas été sollicitées sur cette période. Dans les outre-mer, la dernière installation de production d'électricité au charbon, située en Guadeloupe, a été convertie à la biomasse en juillet 2025. En conséquence, et à la suite des conversions des deux installations situées à la Réunion en 2023 puis 2024, la consommation de charbon à des fins de production d'électricité a cessé dans les outre-mer. Du fait de ces conversions des centrales ultramarines et de la sollicitation quasi nulle des deux centrales à charbon métropolitaines au troisième trimestre 2025, la consommation de combustibles minéraux fossiles des centrales électriques diminue de 95,5 % en un an (après correction des variations climatiques).

Les opérateurs ont puisé dans les stocks au cours du trimestre : ces stocks diminuent globalement de 72 kt au troisième trimestre. À 2,2 Mt fin septembre, ils diminuent fortement sur un an (- 0,4 Mt) : en particulier, les centrales électriques métropolitaines ont consommé le charbon provenant de leurs stocks et ont très peu importé.

Consommation de combustibles minéraux solides

(séries CVS-CVC-CJO)

Indice base 100 en 2010



Source : calculs SDES, d'après EDF, GazelEnergie

Évolution trimestrielle de la consommation de combustibles minéraux solides

(séries CVS-CVC-CJO)

En %

	T/T-1	T/T-4 *
Consommation totale	5,1	-9,0
dont : - centrales électriques	-32,0	-95,5
- sidérurgie	25,1	-5,0

* Série corrigée du climat et des jours ouvrables seulement.

Source : calculs SDES, d'après EDF, GazelEnergie

L'ÉLECTRICITÉ

Au troisième trimestre 2025, la production totale d'électricité nette augmente de 2,1 % en glissement annuel, pour s'établir à 123,8 TWh.

Production d'électricité, échanges et énergie appelée

(séries brutes)

En GWh

Électricité	2025 T3		
	Quantité	Évolution (%)	Part en %
Production d'électricité nette	123 830	2,1	100,0
dont : - nucléaire	87 302	3,2	70,5
- hydraulique (yc pompes)	10 990	-24,0	8,9
- éolienne	9 533	12,7	7,7
- photovoltaïque	10 659	24,9	8,6
- production thermique classique	5 345	2,9	4,3
Solde : exportations - importations	26 448	7,7	
Pompes (énergie absorbée)	2 123	21,8	
Énergie appelée réelle (yc pertes)	95 259	0,3	100,0
dont : - basse tension	32 356	-0,2	34,0
- moyenne tension	35 770	0,8	37,6
- haute tension	17 185	-2,3	18,0

Source : SDES, d'après CNR, EDF, Enedis, RTE et GazelEnergie

La production nette d'électricité d'origine nucléaire augmente de 3,2 % en glissement annuel, pour atteindre 87,3 TWh, à la suite d'une meilleure disponibilité du parc nucléaire. Au troisième trimestre 2025, le nucléaire assure 70,5 % de la production totale d'électricité.

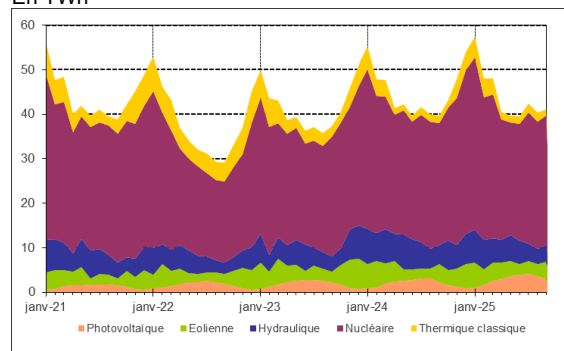
La production hydraulique diminue de 24,0 % sur un an en raison de stocks hydrauliques à un niveau moins élevé et de conditions météorologiques moins favorables à cette filière qu'au troisième trimestre 2024. Au troisième trimestre 2025, l'hydraulique assure 8,9 % de la production nationale d'électricité.

La production éolienne augmente de 12,7 % en glissement annuel et assure 7,7 % de la production d'électricité au troisième trimestre 2025. La production photovoltaïque progresse également fortement (+ 24,9 % en glissement annuel) et représente 8,6 % de la production d'électricité nette au troisième trimestre 2025.

Enfin, dans un contexte de baisse de la production d'origine hydraulique, les installations thermiques classiques, utilisées comme moyens de pointe pour ajuster l'offre à la demande, ont été plus sollicitées que l'année précédente à la même période : la production des centrales thermiques classiques s'élève à 5,3 TWh au troisième trimestre 2025, soit 2,9 % de plus qu'un an auparavant. Ces centrales ont assuré 4,3 % de la production nationale d'électricité au troisième trimestre 2025.

Production d'électricité par filière

En TWh



Source : SDES, d'après CNR, EDF, Enedis, RTE et GazelEnergie

L'énergie appelée augmente de 0,3 % en glissement annuel (- 0,1 % après correction des jours ouvrables et des températures). Les livraisons en basse tension (qui couvrent principalement le résidentiel) et haute tension (principalement les gros consommateurs industriels) diminuent respectivement de 0,3 % et de 0,6 %. À l'inverse, les livraisons en moyenne tension augmentent de 0,5 %.

Évolution de l'énergie appelée

(séries CVS-CVC-CJO)

En %

Électricité	T/T-1	T/T-4 *
Énergie appelée	0,0	-0,1
dont : - basse tension	-0,3	0,0
- moyenne tension	0,5	1,0
- haute tension	-0,6	-2,2

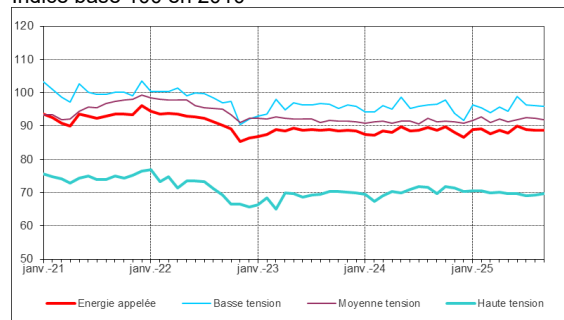
* Série corrigée du climat et des jours ouvrables seulement.

Source : SDES, d'après CNR, EDF, Enedis, RTE et GazelEnergie

Énergie appelée

(séries CVS-CVC-CJO)

Indice base 100 en 2010



Source : SDES, d'après CNR, EDF, Enedis, RTE et GazelEnergie

Le solde exportateur des échanges physiques d'électricité reste nettement excédentaire, à 26,4 TWh au troisième trimestre 2025, et progresse par rapport à la même période de l'année précédente (+ 7,7 %). Le solde exportateur s'accroît aux interconnexions frontalières avec le Luxembourg, la Suisse, l'Italie et la Grande-Bretagne. À l'inverse, il diminue aux interconnexions avec la Belgique, l'Allemagne, l'Andorre et l'Espagne.

LES PRIX ET LES COTATIONS DES ÉNERGIES

Au troisième trimestre 2025, le cours du baril de Brent en dollars augmente légèrement : il s'élève à 69,0 \$ en moyenne trimestrielle, en hausse de 1,5 % par rapport au trimestre précédent. Les prix avaient baissé chaque

mois entre janvier (79,3 \$) et mai 2025 (64,5 \$), du fait notamment d'une augmentation de la production des pays de l'Opep+, avant d'à nouveau augmenter en juin (71,4 \$) en raison du conflit entre Israël et l'Iran et de l'affermissement saisonnier de la demande. Le cours du baril de *Brent* est demeuré élevé entre juin et septembre 2025, malgré une importante production des pays de l'Opep+, en raison des sanctions envers la Russie et des tensions géopolitiques au Proche-Orient et entre l'OTAN et la Russie.

Du fait de la dépréciation du dollar vis-à-vis de l'euro au cours du trimestre, le cours du baril de *Brent* en euro diminue légèrement. Ainsi, le cours du baril de *Brent* s'établit en moyenne à 59,1 € au troisième trimestre 2025, en baisse de 1,5 % par rapport au trimestre précédent. En moyenne entre octobre 2024 et septembre 2025, le prix du baril de *Brent* est de 65,3 €, inférieur de 14,7 % à son niveau des 12 mois précédents.

Prix et cotations des énergies

	2025 T3	2025 T2	Évolution (T/T-1)	Moyenne des quatre derniers trimestres	
	Valeur	Valeur	%	Valeur	%*
Cotation					
US\$ en € (courant)	0,856	0,882	-2,9	0,9	-1,8
Brent daté (\$/bl)	69,0	68,0	1,5	71,8	-13,2
Brent daté (€/bl)	59,1	59,9	-1,5	65,3	-14,7
Gaz - Spot PEG (€/MWh)	32,2	34,7	-7,2	39,0	18,7
Électricité - Spot Base Epex** (€/MWh)	48,9	34,0	43,9	67,6	20,4
Prix à la consommation (TTC)					
SP95 (€/l)	1,71	1,71	-0,4	1,74	-5,5
Gazole (€/l)	1,61	1,57	2,5	1,62	-6,8
Fioul domestique (€/l)	1,12	1,10	2,5	1,14	-7,6

* Variation par rapport à la période similaire de l'année précédente.

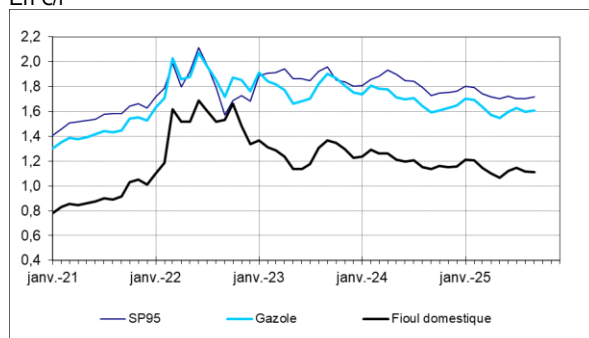
** European Power Exchange.

Sources : DGEC ; Reuters ; Epex (électricité)

Le prix moyen de l'essence (SP95) au troisième trimestre 2025 est stable par rapport au trimestre précédent, à 1,71 € par litre. Le prix moyen du gazole augmente de 2,5 %, pour s'établir à 1,61 €/litre. Enfin, le prix du fioul domestique s'établit à 1,12 € le litre en moyenne au troisième trimestre 2025, également en hausse de 2,5 % par rapport au trimestre précédent. Le prix moyen de ces trois carburants sur les 12 derniers mois connaît une baisse de 5,5 à 7,6 % par rapport à l'année précédente.

Prix à la consommation

En €/l



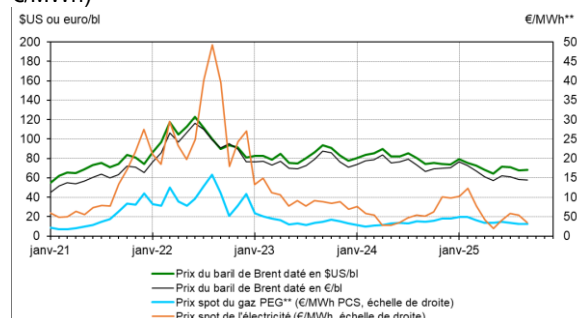
Source : DGEC

Les cours du gaz naturel sur les marchés ouest-européens, en recul par rapport aux records atteints en 2022, restent plus élevés qu'avant la crise énergétique. Le prix spot sur le marché français (point échange gaz, PEG) s'élève à 32,2 €/MWh au troisième trimestre 2025, en baisse par rapport au trimestre précédent (34,7 €/MWh) et par rapport au troisième trimestre 2024 (35,5 €/MWh). Les prix du gaz naturel avaient

connu une hausse début 2025 dans un contexte marqué par des tensions persistantes sur le marché mondial du gaz naturel liquéfié (GNL), le faible niveau des stocks de gaz naturel en Europe, ainsi que par des menaces sur l'acheminement du gaz en raison de la guerre en Ukraine et des conflits au Proche et Moyen-Orient. En février 2025, le prix du gaz naturel avait ainsi atteint 49,7 €/MWh, un record depuis la crise de 2022. Il est ensuite redescendu très rapidement, à 40,7 €/MWh dès mars et 31,6 €/MWh en septembre, avec le redoux des températures, le retour de la confiance quant à l'acheminement du gaz et un assouplissement par l'Union européenne des objectifs de stockage du gaz.

Après une très forte baisse entre le premier et le deuxième trimestre 2025, le prix spot de l'électricité livrable en France augmente de 43,9 % au troisième trimestre. Il atteint 48,9 €/MWh en moyenne au troisième trimestre 2025, contre 34,0 €/MWh au trimestre précédent et 51,2 €/MWh au troisième trimestre 2024. Résultante de ces fortes fluctuations tout au long de l'année, le prix spot de l'électricité en France entre octobre 2024 et septembre 2025 augmente par rapport aux 12 mois précédents (+ 20,4 %, à 67,6 €/MWh).

Prix moyen* mensuel du baril de pétrole (en \$US et en €) et prix spot du gaz et de l'électricité (en €/MWh)



* Prix courants.

** Point d'échange gaz (France).

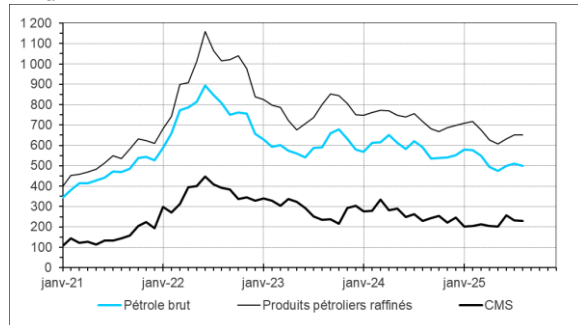
Sources : DGEC ; Reuters

LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE (AOÛT 2025)

Dans le sillage du cours du *Brent* sur les marchés internationaux, le prix moyen du pétrole brut importé par la France augmente légèrement en août 2025 (499 €/t) par rapport à trois mois auparavant (476 €/t en mai 2025). Le prix moyen à l'importation des produits pétroliers raffinés s'élève à 652 €/t en août 2025, un niveau supérieur à celui de mai 2025 (607 €/t). Le prix du charbon, à 230 €/t en août, est également supérieur à celui observé en mai 2025 (203 €/t).

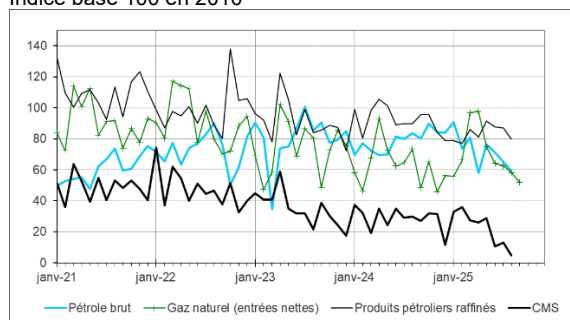
Malgré cette progression du prix des énergies importées entre mai et août 2025, ces prix diminuent en moyenne sur les 12 derniers mois connus par rapport à l'année précédente. Ainsi, en moyenne entre septembre 2024 et août 2025, le prix moyen du pétrole brut importé par la France diminue de 13,8 % par rapport aux 12 mois précédents, pour s'établir à 532 €/t. Dans le même temps, le prix moyen des produits pétroliers raffinés importés diminue de 13,6 %, pour s'établir à 666 €/t.

Prix moyens mensuels des énergies importées En €/t



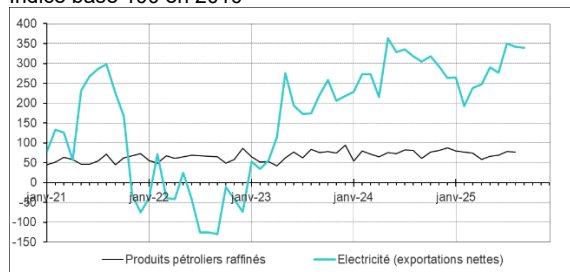
Source : calculs SDES, d'après DGDDI

Quantités importées de pétrole, de combustibles minéraux solides et de gaz naturel Indice base 100 en 2010



Source : calculs SDES, d'après DGDDI, GRTGaz et Terega

Quantités exportées de produits pétroliers raffinés et d'électricité Indice base 100 en 2010

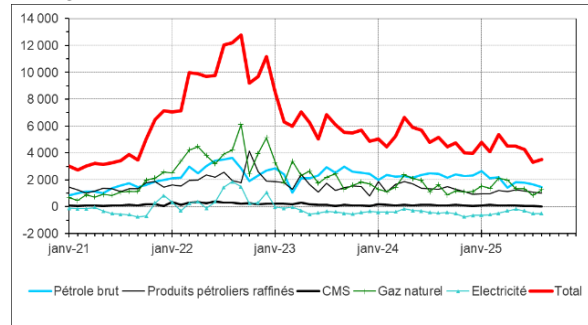


Source : calculs SDES, d'après DGDDI et RTE

La facture énergétique de la France s'élève à 3,5 Md€ en août 2025, en baisse par rapport à mai 2025 (4,5 Md€) et août 2024 (5,2 Md€). La facture en pétrole brut et en produits pétroliers raffinés s'établit à 2,5 Md€ en août 2025, en baisse par rapport à l'année précédente (3,7 Md€ en août 2024). La facture gazière, à 1,3 Md€ en août, diminue également par rapport à l'année précédente (1,6 Md€ en août 2024). La dépense nette en biocarburants³ en août 2025 représente 260 millions d'euros. L'électricité allège la facture, à hauteur de 510 millions d'euros, en raison d'un solde physique qui demeure nettement excédentaire.

³ Bioéthanol « pur » exclu, seuls l'ETBE (ether ethyle tertiobutyle) et le biodiesel EMAAG sont isolés dans les données douanières.

Facture énergétique mensuelle de la France En M€ courants



Source : calculs SDES, d'après DGDDI

Au total, la facture énergétique mesurée en cumul sur les douze derniers mois connus (entre septembre 2024 et août 2025) s'élève à 51,5 Md€, dont 37,9 Md€ pour le pétrole brut et les produits pétroliers raffinés, 2,1 Md€ pour les biocarburants, 16,1 Md€ pour le gaz naturel et 1,0 Md€ pour le charbon, tandis que l'électricité allège la facture à hauteur de 5,8 Md€. La facture énergétique totale sur les 12 derniers mois connus diminue de 20,2 % par rapport à son niveau enregistré un an auparavant (64,5 Md€ entre septembre 2023 et août 2024). Le reflux de la facture s'explique principalement par la diminution des prix des énergies fossiles importées et, dans une moindre mesure, par la progression du solde exportateur d'électricité.

Facture énergétique et prix moyens à l'importation en France

Facture énergétique (Md€)	Août 2025		Juillet 2025		Évolution (M/M-1)		Cumul des 12 derniers mois	
	Valeur		Valeur		%		Valeur	%*
Importations totales (I)	5,2		5,1		2,4		73,0	-17,4
dont : - CMS (combustibles minéraux solides)	0,0		0,0		-82,5		1,0	-33,5
- pétrole brut	1,5		1,7		-10,9		24,3	-15,8
- produits pétroliers raffinés	1,8		1,9		-8,4		23,1	-18,7
- gaz naturel	1,6		1,2		37,2		20,3	-21,6
Exportations totales (E)	1,7		1,8		-3,6		21,5	-9,8
dont : - produits pétroliers raffinés	0,8		0,8		-8,6		9,5	-12,8
- électricité	0,5		0,5		-0,9		6,9	21,7
Facture énergétique (I-E)	3,5		3,3		5,6		51,5	-20,2
dont : - pétrole brut, produits raffinés et biocarburants	2,7		2,9		-6,8		40,0	-16,7
- gaz naturel	1,3		0,8		50,3		16,1	-17,4
- électricité	-0,5		-0,5		1,0		-5,8	25,3

Prix moyens à l'importation (US\$ ou €)	Août 2025		Juillet 2025		Évolution (M/M-1)		Moyenne des 12 derniers mois	
	Valeur		Valeur		%		Valeur	%*
Pétrole brut importé (\$/bl)	79,2		81,3		-2,6		79,8	-12,4
Pétrole brut importé (€/t)	499,1		510,4		-2,2		532,3	-13,8
Produits pétroliers raffinés importés (€/t)	651,9		652,6		-0,1		666,4	-13,6

* Variation par rapport à la période similaire de l'année précédente.

Note : seule une partie des biocarburants (ETBE et EMAAG) peut être retracée dans les données douanières.

Source : calculs SDES, d'après Douanes

MÉTHODOLOGIE

Champ et sources

Les bilans énergétiques portent sur la France métropolitaine jusqu'en décembre 2017. À partir de janvier 2018, ils incluent en outre les cinq DROM. Les données sur la facture portent, quant à elles, sur la France entière.

L'énergie primaire

L'énergie primaire est calculée à partir de toutes les données mensuelles disponibles des énergies, c'est-à-dire hors énergies renouvelables thermiques et déchets (bois-énergie, déchets urbains renouvelables, etc).

Sources : SDES et Météo-France pour les températures moyennes journalières.

Les combustibles minéraux solides

Importations et exportations : Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) jusqu'au mois précédent, estimation SDES pour le mois le plus récent.

Production : GazelEnergie.

Consommation des centrales électriques : EDF et GazelEnergie.

Consommation de la sidérurgie : estimation SDES, d'après une enquête auprès des opérateurs.

Consommation des autres secteurs industriels : estimation SDES.

Stocks : EDF, GazelEnergie, A3M.

Les produits pétroliers

Production nationale : Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC).

Consommation hors bases pétrochimiques : Comité professionnel du pétrole (CPDP).

Consommation de bases pétrochimiques : enquête du SDES auprès des opérateurs.

Le gaz

Les données proviennent de l'enquête mensuelle sur la statistique gazière du SDES effectuée auprès des opérateurs d'infrastructures gazières et des principaux fournisseurs de gaz naturel sur le marché français.

L'électricité

Les données de production proviennent des principaux producteurs en France : EDF, CNR et GazelEnergie.

Les données d'échanges extérieurs proviennent de RTE.

Les données de consommation proviennent d'Enedis et de RTE.

Prix et cotations

DGEC, Reuters et NBP (National Balancing Point) pour les cotations du pétrole et du gaz.

Exep pour les prix spot de l'électricité.

La facture énergétique

DGDDI (Prodouane) pour la valeur des importations et exportations.

Banque de France pour la parité du dollar.

Révision des données

Les données du dernier mois sont provisoires et peuvent donner lieu à des révisions, parfois importantes. C'est notamment le cas de la consommation de quelques produits pétroliers (en particulier coke de pétrole, carburateurs), des importations et consommations de charbon hors centrales électriques, ainsi que des productions éolienne et solaire photovoltaïque.

Le champ de la note de conjoncture inclut les DROM. En outre, afin de rapprocher et mieux articuler les statistiques mensuelles et trimestrielles avec les

statistiques annuelles retracées dans le bilan de l'énergie, le bois-énergie et une partie des biocarburants (ETBE et EMAG) sont désormais pris en compte dans la facture énergétique, et les importations de GNL porté sont estimées.

Définitions

L'énergie primaire est l'énergie tirée de la nature (du soleil, des fleuves ou du vent) ou contenue dans les produits énergétiques tirés de la nature (comme les combustibles fossiles ou le bois) avant transformation. Par convention, l'énergie provenant d'une centrale nucléaire est également une énergie primaire (la chaleur nucléaire est alors comptabilisée).

La consommation d'énergie primaire correspond à la consommation d'énergie de tous les acteurs économiques. Elle s'oppose à la consommation d'énergie finale, qui correspond à la consommation des seuls utilisateurs finaux, ménages ou entreprises autres que celles de la branche énergie. L'énergie finale peut être une énergie primaire (consommation de charbon de la sidérurgie par exemple) ou non. L'écart entre les consommations d'énergie primaire et secondaire correspond à la consommation de la branche énergie. Il s'agit pour l'essentiel des pertes de chaleur liées à la production d'électricité.

Pour la note de conjoncture trimestrielle ainsi que pour les séries mensuelles mises à disposition sur le site du SDES, les sources aériennes internationales, dont une évaluation infra-annuelle n'est pas disponible jusqu'à présent, sont incluses dans la consommation nationale d'énergie primaire et sont par conséquent prises en compte dans le calcul du taux d'indépendance énergétique et dans celui des émissions de CO₂. Dans le bilan énergétique de la France annuel, publié par le SDES, elles sont en revanche exclues, conformément aux recommandations internationales relatives aux statistiques de l'énergie établies par les Nations unies et aux pratiques de l'Agence internationale de l'énergie.

Le taux d'indépendance énergétique est le ratio de la production nationale d'énergie primaire sur la consommation d'énergie primaire réelle (non corrigée du climat).

Le pouvoir calorifique supérieur (PCS) donne le dégagement maximal théorique de chaleur lors de la combustion, y compris la chaleur de condensation de la vapeur d'eau produite lors de la combustion. À l'inverse, le pouvoir calorifique inférieur (PCI) exclut de la chaleur dégagée la chaleur de condensation de l'eau supposée rester à l'état de vapeur à l'issue de la combustion. En pratique, le rapport PCI/PCS est de l'ordre de 90 % pour le gaz naturel, de 91 % pour le gaz de pétrole liquéfié, de 92-93 % pour les autres produits pétroliers, et de 95 à 98 % pour les combustibles minéraux solides.

Combustibles minéraux solides (CMS) : dans ce document, le terme « charbon » est utilisé pour désigner l'ensemble des CMS qui regroupent le charbon à l'état brut et les produits solides issus de sa transformation. Les produits bruts couvrent les produits de récupération, le lignite et la houille, dont le charbon-vapeur est une variété utilisée pour la production d'électricité et/ou de chaleur. Les produits solides

transformés à partir du charbon sont le coke et les agglomérés.

Le **coefficient de disponibilité nucléaire (Kd)** : ratio entre la capacité de production réelle et la capacité de production théorique maximale. Le Kd, qui ne prend en compte que les indisponibilités techniques, à savoir les arrêts programmés, les indisponibilités fortuites et les périodes d'essais, caractérise la performance industrielle d'une centrale.

Le **gazole non routier** remplace obligatoirement le fioul domestique depuis le 1^{er} mai 2011 pour certains engins mobiles non routiers, et depuis le 1^{er} novembre 2011 pour les tracteurs agricoles, avec les mêmes spécifications que celles du gazole routier, excepté sa coloration.

Émissions de CO₂ liées à la combustion d'énergie

Les émissions de CO₂ calculées dans cette publication sont celles issues de la combustion d'énergie fossile. Elles représentent près de 95 % des émissions totales de CO₂ et environ 70 % des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Le calcul du SDES consiste à appliquer des facteurs d'émissions moyens aux consommations d'énergies fossiles (produits pétroliers, gaz et combustibles minéraux solides), hors usages non énergétiques des produits pétroliers (pour le gaz naturel, il n'est pas possible d'estimer ces usages en mensuel). En revanche, les inventaires officiels (données annuelles) en matière d'émissions de GES et de CO₂ en particulier font appel à une méthodologie beaucoup plus complexe, nécessitant des données plus détaillées. Comparées à un inventaire officiel, ces estimations présentent d'autres différences de périmètre, telles que la non-prise en compte des DROM, des déchets non renouvelables ou encore la prise en compte des sources aériennes internationales.

Correction des variations saisonnières, climatiques et des jours ouvrables (CVS-CVC-CJO)

Les séries de consommation d'énergie sont généralement sensibles aux saisons, à la météorologie et au nombre de jours ouvrables. Ainsi, la consommation des énergies utilisées pour le chauffage est plus élevée l'hiver que l'été et augmente d'autant plus que les températures sont basses. L'énergie consommée pour le chauffage au cours d'une journée est proportionnelle au nombre de « degrés-jours », c'est-à-dire à l'écart entre la température moyenne de la journée et un seuil fixé à 15 °C, lorsque la température est inférieure à ce seuil. À titre d'exemple, en dessous de 15 °C, une baisse d'un degré de la

température moyenne mensuelle conduit à une consommation supplémentaire de gaz distribué de l'ordre de 1,25 TWh par mois.

La série corrigée des variations saisonnières, climatiques et des jours ouvrables (CVS-CVC-CJO), construite à partir de la série initiale dite « série brute », permet de neutraliser l'effet des saisons, de la météorologie et des jours ouvrables pour faire ressortir à la fois les tendances de fond et les évolutions exceptionnelles. Contrairement au « glissement annuel », où, pour éliminer la saisonnalité, on compare un mois avec le même mois de l'année précédente, la série CVS-CVC permet de comparer directement chaque mois avec le mois précédent. Cela lui confère deux avantages. D'une part, l'interprétation d'un mois ne dépend que du passé récent et non d'événements survenus jusqu'à un an auparavant. D'autre part, on détecte tout de suite les retournements et on mesure correctement les nouvelles tendances sans retard. La série CJO permet de neutraliser l'impact des nombres inégaux de jours ouvrables d'un mois à l'autre, de la même façon que la série CVS-CVC neutralise l'impact des différentes saisons et du climat. La combinaison des CVS, CVC, CJO permet de fournir une information sur l'évolution instantanée des phénomènes économiques, abstraction faite des phénomènes calendaires explicables naturels.

Pour en savoir plus, consulter le site www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr, rubrique « Tous les concepts ».

Les coefficients saisonniers ainsi que les coefficients climatiques et la correction des jours ouvrables sont réestimés chaque mois, ce qui peut entraîner de très légères révisions de la série CVS-CVC-CJO. La correction des variations saisonnières, climatiques et des jours ouvrables est faite au niveau le plus fin des séries, les séries d'ensemble étant obtenues par agrégation des séries élémentaires.

Diffusion des données

Les séries longues sont disponibles sur le site du SDES, à cette adresse :

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-mensuelles-de-lenergie.

Alexandru ANDREI, SDES
Évelyne MISAK, SDES
Pierre TANNEAU, SDES

Directrice de publication : Béatrice Sédillot

Dépôt légal : novembre 2025

ISSN : 2557-8510 (en ligne)

Commissariat général au développement durable

Service des données et études statistiques

Sous-direction des statistiques de l'énergie

Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex

Courriel : diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr